

(fenêtrés sur .Nievre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Christophe Bolle

« Nous sommes à un moment charnière pour l'école primaire. Vous devez envoyer un signal fort à nos collègues, du concret pour reconstruire la confiance. Les salaires et l'amélioration de nos conditions de travail source d'une meilleure réussite des élèves sont nos deux urgences. ». C'est en ces termes que le secrétaire général du SNUipp-FSU a débuté son entrevue avec la ministre de l'Éducation nationale.

Car la dernière publication de « Regards sur l'éducation » par l'OCDE confirme l'urgence de traiter de la situation des enseignant(e)s des écoles : un salaire de 17 % inférieur à la moyenne de l'OCDE pour une durée annuelle du temps d'enseignement supérieure de 142 heures.

C'est un fait, les enseignant(e)s des écoles sont moins reconnu(e)s qu'ailleurs en Europe et moins bien traité(e)s que leurs homologues du second degré. D'une manière générale, ils (elles) ont des classes chargées, font beaucoup d'heures, ne bénéficient plus de formation continue et sont mal payé(e)s. **Il est temps que cela change !**

Dans ce cadre, le SNUipp-FSU a exigé l'ouverture immédiate de discussions pour la redéfinition de nos obligations de services, la reconnaissance du travail non pris en compte et une revalorisation salariale.

Pour commencer, les APC, à la limite des temps scolaires et périscolaires, sont le plus souvent vécues comme une contrainte supplémentaire. Leur intérêt pédagogique est loin d'être partagé. Reliquat de l'aide personnalisée, ce dispositif ne répondant ni à la difficulté scolaire ni à l'ambition d'ouverture culturelle, doit être abandonné.

N° 209

Septembre-octobre 2014

<http://58.snuipp.fr>

Tél. : 03 86 36 94 46
Courriel : snu58@snuipp.fr

Sommaire : P.2 : carrière : élections, promos, direction P.3 : SNUipp-FSU 58 : le bureau départemental P.4 : OCCE 58 et USEP 58 P.5 : Actu : consultation maternelle et socle, CDEN P.6 : Métier : Université d'Automne, concours poésie
Encarts : bulletin d'adhésion, enveloppe, calendrier

Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 03/10/2014

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

UTILISEZ L'ENVELOPPE JOINTE POUR ADHÉRER



Pour
un
syndicalisme
combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

BRÈVES

Le nombre du mois :

5

Comme le nombre de collègues de la Nièvre qui ont finalement pu muter par le biais des permutations manuelles (ineat-exeat) cette année. Une misère par rapport au nombre de demandes, et compte tenu du peu de départs aux permutations informatisées (4). Deux exeat ont été prononcés après le groupe de travail du 26 août, pour la Côte d'Or et le Puy-de-Dôme. Une satisfaction pour le SNUipp-FSU 58, qui soutenait ces demandes, et qui s'était opposé, afin de respecter l'équité, à la requête du SE-UNSA d'octroyer un exeat à un(e) collègue dont le barème était inférieur. De fait, les deux départs accordés l'ont été pour les deux plus forts barèmes parmi les candidats au départ.

Stagiaires : un mi-temps de formation qui n'en est pas vraiment un...

Il y a deux « types » de stagiaires cette année dans le département. Ceux issus de l'ancien concours, à temps complet dans les classes, et ceux issus du concours rénové, à mi-temps en classe et mi-temps en formation. Plus précisément les jeudi et vendredi et un mercredi sur deux devant les élèves. Enfin théoriquement, car dans la Nièvre, il est demandé à ces « PEFS » (professeur des écoles fonctionnaire stagiaire) de « se rendre impérativement dans leur école d'affectation » le mercredi où il n'ont pas classe, pour effectuer leur travail de préparation ! Donc pas de formation ce jour-là ! Et quid des frais de déplacements ? De la responsabilité ? Le SNUipp-FSU 58 a écrit à l'IEN chargé de la formation des PEFS pour lui demander de « reconsidérer cette organisation » et que les stagiaires « puissent choisir de l'opportunité de se rendre à l'école sans injonction ».



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : ACCÉDER À L'ESPACE ÉLECTEUR

Du 27 novembre au 4 décembre se dérouleront les élections de vos représentants dans les Commissions Administratives

Paritaires (CAPD et CAPN) et dans les Comités Techniques. **Pour pouvoir voter, il faut dès maintenant définir votre mot de passe** vous permettant d'accéder à l'espace électeur. Mode d'emploi.

Tous les enseignants sont concernés par ces instances. Les représentants du SNUipp-FSU et de la FSU y jouent un rôle important de porte-parole de la profession, de ses revendications. Ils placent **l'équité et la transparence** comme base de la représentation de tous les personnels.

Le poids de vos représentants dans ces instances est mesuré par la participation du plus grand nombre de personnels à cette élection.

Cette consultation se fera **par voie électronique**. Pour pouvoir voter, il faudra disposer d'un identifiant et d'un mot de passe spécifiques. Pour cela, aller à l'adresse suivante : <http://election.snuipp.fr/58> (le site spécial élections professionnelles du SNUipp-FSU 58) et cliquez sur « Je crée mon compte électeur ». Entrer son adresse de messagerie professionnelle (prenom.nom@ac-dijon.fr) et **créer un mot de passe**.

Aller ensuite sur le webmail de l'académie (toujours sur <http://election.snuipp.fr/58>) en cliquant sur « je le confirme (je me connecte à ma messagerie professionnelle) ». Entrer son nom d'utilisateur (la première lettre du prénom et le nom, type cdupont) et son mot de passe (le NUMEN).

Sur la messagerie professionnelle, aller sur le message « élections professionnelles 2014... » et cliquer sur le lien pour **confirmer la création de votre compte**.

Pour toute question, ou en cas de problème, **n'hésitez pas à nous contacter**.

E.PROMOTIONS : LE SITE DU SNUIPP-FSU 58 DÉDIÉ AUX PROMOS



Après le site *e.mouvement* qui a connu un véritable succès en mai-juin dernier, et le site spécial élections professionnelles (voir ci-dessus), le SNUipp-FSU 58 récidive. Il met cette fois-ci à votre disposition *e.promotions*, le site spécialement dédié aux promos des PE et des instituteurs. Calculateur de barème, statistiques, fiche de contrôle, vous trouverez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sujet, sans jamais avoir osé le demander. Retrouvez-le dès maintenant sur <http://e-promotions.snuipp.fr/58/>



ET MAINTENANT MÉDECINS SCOLAIRES ?

Ils n'avaient pas besoin de cela. Alors que le SNUipp-FSU 58 demande depuis avril dernier la tenue d'un groupe de travail départemental sur l'allègement des tâches administratives pour les directrices et directeurs, un nouveau rôle leur est assigné cette année : celui de suppléer le manque de médecins scolaires.

Le récent message de la DSDEN 58 portant sur l'organisation du service de santé scolaire n'a pas été sans surprendre ni inquiéter, voire irriter certains de nos collègues directrices et directeurs. En effet, à la lecture du message « organisation du service de santé scolaire, protocoles et documents / 1er degré », le directeur est désormais censé juger si le PAI est clair et facile à mettre en œuvre, demander l'avis de l'infirmière en cas de doute mais au bout du compte, c'est lui qui signe le protocole et engage sa responsabilité. En cas d'indisponibilité de l'infirmière, ce serait encore au directeur de témoigner avec des « descriptions écrites des traces de maltraitance » qu'il joindra au signalement au Procureur... De quoi se retrouver bien seul dans une position très délicate vis à vis d'une famille présumée maltraitante. Enfin, nous avons écrit au DASEN pour lui demander la reformulation de certains documents comprenant des erreurs, comme par exemple l'équipe enseignante qui n'a pas un « devoir de réserve » en la matière mais plutôt « un devoir de discrétion ».

Secrétaire départemental

Christophe Bolle

CAPD
Carrière
Bulletin départemental
Site internet



Secrétaire adjointe/trésorière

Delphine Nicolas

CAPD
Carrière
Début de carrière
Formation
Trésorerie



**NOUS
CONTACTER**

SNUipp-FSU 58
2, bd P. de Coubertin
Bourse du travail
58000 NEVERS

03 86 36 94 46

snu58@snuipp.fr

<http://58.snuipp.fr>

Secrétaire adjointe

Secrétaire adjoint

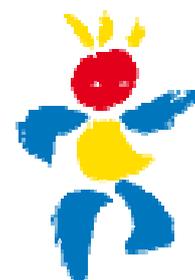


Pascale Bertin

Carte scolaire
Relations avec la FSU
Personnels précaires
Retraite

Alexandre Piquois

CAPD
Carrière
Début de carrière
Formation
Action sociale



SNUipp-FSU

Secrétaire adjointe

Secrétaire adjoint

Secrétaire adjointe



**Anne-Marie
Doridot**

CAPD
Carrière



Jimmy Derouault

Carte scolaire
CHSCT



Coralysse Mazzotti

Début de carrière
Action sociale
Carrière

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2011 RÉSULTATS DANS LA NIÈVRE (CAPD) :

SNUipp-FSU : 50,71 % (3 élus)

SE - UNSA : 36,48 % (2 élus)

SDEN-CGT : 10,5 %

SNUDI-FD : 2,31 %



**Jean-Philippe
Amour**
Personnels
précaires

Secrétaires adjoints
Responsables ASH

**Emmanuel
Loctin**
CHSCT,
Carte scolaire



Nos permanences 2014-2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Coralyse Emmanuel Alexandre	Delphine	Pascale Alexandre Christophe	Pascale Alexandre Christophe	Christophe



Une nouvelle fois, nous ouvrons nos colonnes aux associations complémentaires de l'école pour leurs informations de rentrée.



OCCE 58 : POUR UNE CULTURE DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX

Cette rentrée se sera effectuée sur fonds d'actualité violente. Aux quatre coins du globe émergent de nouveaux conflits, de nouvelles formes d'exploitations et de barbaries. Pour autant, aux quatre coins du monde émergent aussi des initiatives de paix.

Du 21 septembre au 3 octobre, la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix a organisé une **Quinzaine pour la culture de la non-violence et de la paix**. Avec l'OCCE, membre de cette coordination, c'est toute l'année que nous travaillons à la promotion de cette culture alternative, déclinée pour nous sous l'appellation "**Coopération à l'école**".

Plusieurs rendez-vous se dessinent en ce début d'année 2014-2015 sous la forme d'animations destinées aux élèves, et d'une formation pour les enseignants.

Des animations dans vos classes de cycle 1, 2 ou 3, co-construites avec vous pour les adapter à vos élèves. A chaque fois, des ressources pédagogiques vous permettront de poursuivre les activités avec votre classe, dans le prolongement de l'animation.

□ **Jeux coopératifs pour bâtir la paix**

Outre leur visée ludique, les jeux coopératifs permettent d'éduquer à la coopération en misant sur la reconnaissance de l'autre et sur l'entraide. Trois séries de jeux vous sont proposées à travers les entrées "*J'écoute, je m'exprime*", "*Je vis la confiance*", et "*Je prends conscience du groupe, j'agis dans le groupe*".

□ **"Exprime-toi, tu as des droits !"**

En complément de l'action nationale OCCE dédiée aux 25 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'OCCE 58 vous propose une animation qui met en lumière le droit à l'expression : jeux, film d'animation et débat réglé. Pour que chaque élève se pose comme citoyen de la "société classe".

Un stage de trois jours intitulé "Pour une école bienveillante qui favorise l'estime de soi et des autres".

Ce stage aura lieu du 4 au 7 mai 2015, à l'écobase de Baye. Le programme définitif se construit, avec la volonté d'apporter un éclairage sur les notions d'empathie, d'estime de soi, de conscience de soi, de vicariance. Omar Zanna (Docteur en sociologie et en psychologie et maître de conférence à l'Université du Mans) interviendra aux côtés de l'OCCE Bourgogne pour "expérimenter par corps le propos théorique", considérant notamment que l'émotion est inséparable de l'intelligence.

PLUS D'INFOS

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus et vous inscrire !

Contact : ad58@occe.coop ou 03 86 61 13 05

Animation : Steven Ceretto & Marion Bertin Sihr

Comptabilité : Aurélie Imbert

Action fédérale : <http://www.occe.coop/federation/nos-actions/droits-de-lenfant/976-exprime-toi-tu-as-des-droits->

QUELQUES INFORMATIONS USÉPIENNES

La Journée du sport scolaire :

Le comité départemental Usep a organisé le 17 septembre deux formations dans le cadre de la journée du sport scolaire : une formation pelote basque le matin dans le cadre du PDF avec moyens de remplacement avec 18 participants et une formation futsal l'après midi.

En parallèle, sur différents secteurs (St Pierre, Imphy, Nevers les Courlis, Germigny, La Machine...), plusieurs rencontres sportives ont été organisées sur le thème de la randonnée, la découverte d'activités nouvelles (disc golf, sport boules...). Ce sont plusieurs centaines d'enfants qui, durant cette semaine de rentrée, auront découvert et pratiqué de nombreuses activités sportives.

Les rencontres sportives organisées par le Comité Départemental

-le samedi 11 octobre matin : rencontre orientation et découverte run and bike en collaboration avec le club de triathlon de Nevers.

Les rencontres à venir sur le premier trimestre : jeux d'opposition pour les CII le 19 novembre après-midi, et rugby pour les CIII en novembre.

Autre temps de formation , le mardi 25 novembre en soirée (lieu à définir) sur le thème des arts du cirque en préparation de la rencontre CII de mars 2015.

Le comité Départemental a fait le choix cette année de proposer des rencontres sportives sur les différents temps de la semaine, avec toujours plusieurs rencontres en hors temps scolaire, mais aussi sur le temps scolaire afin de pouvoir au mieux répondre aux nouveaux ajustements liés aux nouveaux rythmes scolaires.

Le comité départemental vous attend nombreux sur ses rencontres et ses temps de formation et vous souhaite une année scolaire sportive.

Pour le comité départemental,
contact : Florence Gouel
03/86/71/97/34
usep58@fol58.org





MATERNELLE ET SOCLE : UNE CONSULTATION A MINIMA

La consultation sur les projets de programmes maternelle et de socle commun de connaissances, de compétences et de culture aura lieu dans la Nièvre le mercredi 8 octobre sur une demi-journée banalisée.

Le fruit de la consultation « maternelle » sera élaboré en équipes d'école et donnera lieu à une synthèse départementale transmise au ministère. Les réponses sur le socle se feront quant à elles « en ligne », de façon individuelle, sur un espace dédié ouvert sur le site du ministère du 21 septembre au 21 octobre. Le SNUipp-FSU a mis à la disposition des enseignant(e)s sur son site les textes soumis à cette consultation. Fin septembre, un numéro spécial de la revue *Fenêtres sur cours* a été adressé aux équipes d'écoles pour leur proposer une première analyse de ces projets de textes afin d'alimenter leur réflexion. Sur nos sites, nous vous fournissons également des « outils pour les consultations », inspirés des dernières recherches en éducation, des récents rapports et de l'expertise du syndicat.

Le SNUipp-FSU regrette que les équipes de maternelle ne soient uniquement consultées que sur leurs programmes et que celles d'élémentaire ne le soient que sur le socle, les deux projets concernant tous les enseignants des écoles. De plus, ce moment de réflexion pédagogique ne peut pas être mené au pas de charge. La demi-journée banalisée devrait être un temps de discussion et d'appropriation des textes. Il s'est adressé à la ministre en ce sens, lui demandant que l'élaboration des réponses se déroule dans un second temps, en prenant par exemple trois autres heures sur celles dédiées à la formation à distance M@gistère. Enfin, la forme de la consultation sur le socle (100 items à cocher) ne semble pas la plus appropriée pour permettre un débat collectif et que l'ensemble des collègues s'en empare réellement.

La maternelle en débat dans la Nièvre

Décidément, on parle beaucoup maternelle en cette rentrée dans le département. Ainsi, le 24 septembre, le GFEN, en partenariat avec le SNUipp-FSU, le SE et la FCPE, a réuni près d'une cinquantaine de collègues sur le sujet (notre photo). Par ailleurs, le SNUipp-FSU 58, avec la FCPE 58, organisera une table ronde départementale sur les conditions d'accueil au mois de novembre. A suivre...

CDEN : LE 9 OCTOBRE

Les délégués de la FSU, parmi lesquels ceux du SNUipp-FSU, avaient écrit dès avant la rentrée au DASEN pour lui demander la tenue d'un CTSD et d'un CDEN dans les plus brefs délais. Finalement, seul un CDEN se réunira, le jeudi 9 octobre.

Dans la plupart des départements, le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) se réunit dès la rentrée pour traiter notamment de la carte scolaire et des mesures d'ajustement de rentrée. Il est traditionnellement suivi du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) qui réunit également élus et parents d'élèves.

Or, dans la Nièvre, il faut toujours attendre mi-octobre, voire novembre pour traiter de la rentrée scolaire. ce qui ne manque pas de poser des problèmes, comme l'an dernier par exemple quand les conseils d'école ont du voter leur règlement intérieur avant que ne soit élaboré le règlement type départemental... C'est, entre autres, pour cette raison que la FSU a écrit au DASEN pour lui demander de réunir ces instances "le plus rapidement possible". Pour que les conseils d'école puissent modifier et faire valider leur règlement intérieur dès le premier conseil d'école.

De même, la FSU a demandé à ce que soient traités les mesures de carte scolaire de rentrée, la scolarisation des moins de trois ans, les personnes recrutées au titre du CUI. Concernant la carte scolaire, c'est finalement à Moulins-Engilbert (notre photo) que le DASEN a décidé d'ouvrir un poste à la rentrée. Une ouverture « provisoire » rendue possible par la fermeture totale de l'école de Toury-sur-Jour décidée fin juin par la municipalité, qui a "libéré" un moyen supplémentaire pour notre département. Un moyen dont auraient également eu besoin d'autres écoles du département dont les effectifs restent importants, et pour lesquelles l'année s'annonce difficile.



BRÈVES

Guipy : indemnité enfin versée

L'année dernière, le SNUipp-FSU 58 était intervenu pour que les enseignantes de l'IME de Guipy puissent bénéficier de l'ISAE, dont elles avaient été privées sous prétexte que leur poste était un support second degré (mais sans pour autant bénéficier de l'ISOE du second degré). Après plusieurs relances de notre part, l'administration vient de leur attribuer une compensation financière correspondant peu ou prou au montant à l'ISAE.

Rythmes : comité de suivi le 16 octobre

Le prochain comité de suivi sur les rythmes scolaires se tiendra le jeudi 16 octobre. L'occasion pour les représentants du SNUipp-FSU 58, souvent les seuls lors de ces comités à porter une parole quelque peu divergente, de demander un bilan qualitatif après une année scolaire de "nouveaux rythmes" dans la majorité des écoles du département. Pour cela, merci de nous faire remonter vos remarques et informations diverses, notamment sur les transports, avant la réunion.

Publications du SNUipp-FSU : inclusion et PDMQDC

Le SNUipp-FSU vous propose deux publications qui viennent de sortir : "Pour que l'inclusion fasse école", actes du colloque sur la scolarisation des élèves en situation de handicap du 27 mai dernier, et « Plus de maîtres que de classes, à l'épreuve de la pratique ». Ces brochures sont disponibles à la section départementale, nous les demander.



BRÈVES

Un concours pour les classes : quand la poésie se joue des contraintes...



Créer un recueil de poésies, c'est le thème du concours auquel sont invitées à participer les classes maternelles, élémentaires et spécialisées. C'est pour offrir aux élèves l'occasion de libérer leur imagination que le SNUipp-FSU, la BnF et leurs partenaires organisent ce concours. Les classes de maternelle, d'élémentaire ou spécialisées sont invitées à concevoir un recueil de poèmes écrits en respectant les règles choisies.

A vos crayons ! Partez sur les chemins pleins de fantaisie de la poésie !

On peut s'inscrire au concours jusqu'au 13 décembre et la création finale devra parvenir au SNUipp le 30 mars prochain au plus tard. Comme chaque année, un séjour en classe découverte dans un centre de la Ligue de l'enseignement, des caméras et appareils photo numériques, ainsi que des lots de livres récompenseront les projets les plus réussis, comme ce fut le cas pour une classe de l'IME de Varennes-Vauzelles l'année dernière..

Pour s'inscrire : <http://www.snuipp.fr/concours/>

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE : LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DU SNUIPP-FSU

Les 17, 18 et 19 octobre prochains, Port Leucate, en bord de méditerranée, accueillera à nouveau l'université d'automne du SNUipp-FSU, rendez-vous incontournable de l'école primaire. Pris en charge intégralement par le SNUipp-FSU 58 pour ses adhérents.



En réunissant chercheurs et enseignants, le SNUipp-FSU poursuit son ambition de participer à la transformation d'une école en quête de la réussite de tous les élèves. Révision des **programmes, éducation prioritaire**, réhabilitation de la **maternelle, rythmes scolaires et conditions de travail**, à la veille des élections professionnelles, le SNUipp-FSU souhaite agiter et alimenter la réflexion professionnelle sans naïveté mais avec la conviction que les choix éducatifs qui seront faits seront décisifs pour l'avenir.

Au programme cette année ...

Olivier HOUDÉ ouvrira l'université d'automne en questionnant ce qui se passe dans le cerveau d'un enfant à l'instant qui précède une bonne réponse ou une erreur. Sa « théorie révolutionnaire » devrait passionner les praticiens que sont les participants de l'Université d'automne !

Comme les enquêtes le montrent, les professeurs des écoles éprouvent des difficultés dans l'exercice de leur métier avec des conditions de travail impactées par la réforme des rythmes. Dans ce cadre, le SNUipp-FSU donne la parole à **Yves CLOT**. Titulaire de la chaire de psychologie du travail du CNAM, il affirme que seul le travail que l'on peut prendre à cœur est supportable...

Sylvie CEBE s'intéressera aux compétences travaillées en orthographe, tandis que **Cendrine MARRO** interrogera le travail à l'égalité des sexes dans la classe grâce à la littérature de jeunesse.

Jacques BERNARDIN tentera de changer le rapport à la culture écrite

et **Corinne LOIE** s'emparera de l'outil professionnel essentiel qu'est la voix !

Pierre PERIER interrogera les problèmes et les enjeux des relations entre les familles populaires et l'école tandis que **Marie TOLLEC-THERY** décryptera le dispositif « Plus de maîtres que de classes ».

Benoît FALAIZE nous dira ce que les élèves retiennent de l'enseignement de l'histoire à la fin de l'école élémentaire et **Mireille BRIGAUDIOT** continuera à porter haut l'importance du travail sur le langage à l'école maternelle. Enfin à la veille des élections professionnelles, **André ROBERT** évoquera le rapport des enseignants au syndicalisme.

Gratuit pour nos adhérents !!!

Cette année encore, le SNUipp-FSU 58, qui ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents, a décidé, plutôt que de distribuer papeterie, stylos ou autres gadgets dans les écoles, de **prendre à sa charge l'intégralité des frais (déplacement, hébergement, inscription) pour ses adhérents**. Un choix fort !

Une dizaine de collègues de la Nièvre se sont inscrits cette année. Retrouvez sur le site du SNUipp-FSU le programme complet (<http://www.snuipp.fr/14eme-Universite-d-automne-du>)

14^e

17-18-19
OCTOBRE 2014

PORT LEUCATE

UNIVERSITÉ d'automne

du SNUipp-FSU

